



## Assemblée Générale du Bordeaux Bridge Club EDL

16 décembre 2024 | Bordeaux

### Procès-Verbal

---

Elus présents le 16 décembre 2024 :

Pierre Darbo

Yves Deslandes

Jacques Ducout

Pierre Lacoste

Lagrange

André Legros

Michèle Mases Faussier

René Naudot

Jean-Jacques Paquier

Françoise Queinnec

Geneviève Reiter

Elus absents excusés :

Marie-Dominique Durret Delbos

Est présente :

Janick Boulard Vice-Présidente du Comité de Guyenne (et Déléguée développement du Comité)



## **Préambule**

Ce lundi 16 décembre s'est tenue l'assemblée générale Ordinaire sur convocation de la Présidente Michèle Mases Faussier, en application de la décision du Conseil d'Administration du 25 novembre 2024.

## **Rapport moral, par la présidente Michèle Mases Faussier**

La présidente ouvre la séance et remercie tous les membres du CA, les arbitres, les responsables en charge de l'administratif et tous ceux qui ont travaillé pour l'organisation de notre nouveau local. Elle évoque ce qui constitue pour elle les événements marquants de ces derniers mois :

- Le déménagement,
- Le nombre d'adhérents de 212 dont 26 sympathisants.

Elle passe ensuite la parole au trésorier.

## **Rapport financier par le trésorier JJ Paquier**

Les documents utiles pour cette Assemblée générale ont été envoyés, en temps utile à l'ensemble des adhérents.

Le trésorier présente :

- Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 qui font ressortir un léger déficit de 971 € dû aux dépenses d'aménagement et de déménagement pour 4.500 € et au fait que nous ayons payé les loyers des deux locaux pendant deux mois ;
- Les comptes au 30 novembre 2024 qui laissent un excédent de 10.500 € non significatif puisque la quasi-totalité des cotisations a été encaissée.

La trésorerie au 30 novembre est de 27.800 €.

- Enfin le compte prévisionnel qu'il a établi pour l'exercice 2024/2025 qui laisse hors investissements à réaliser un excédent de l'ordre de 10.900 €.

À une question d'un membre, il répond qu'au 31 août 2025 la trésorerie serait à peu près identique, hors investissements, à celle du 30 novembre puisque l'excédent prévisionnel au 31 août 2025 était à peu près identique à celui dégagé au 30 novembre 2024.

## Interventions

1/ Un adhérent s'étonne pour une association loi 1901 à but non lucratif de la présentation d'un budget prévisionnel bénéficiaire de près de 11.000 €. Il doit être équilibré, selon lui. Il propose que les actions d'amélioration (matériel spécifique au bridge, simples travaux du local, etc) soient proposées à l'Assemblée Générale et financées par les réserves de trésorerie.

2/ Un autre intervenant se manifeste pour dire que nous disposons d'un capital de 38 000 € inutile et qu'il ne faut conserver qu'un matelas de trois mois d'inactivité de 4 à 5000 €.

3/ Une autre intervenante intervient pour dire que le dépassement du budget en électricité avec les dépenses en électricité a été sous-estimé.

4/ Enfin, le prévisionnel des recettes sur les repas et manifestations est remis en question, un adhérent estime que des recettes deviennent négatives, entre autres celles de l'Ecole de bridge qui diminuent réduisant ainsi le bénéfice pour le club. Il lui a été répondu qu'il n'y avait aucun bénéfice et que nous ne perdions pas d'argent sur les repas.

## VOTE N ° 1

---

*IL EST PROPOSÉ D'APPROUVER LE RAPPORT MORAL 2024 :*

**POUR : UNANIMITÉ**

**ABSTENTION : 1**

---

## VOTE N ° 2

---

*IL EST PROPOSÉ D'APPROUVER LE BUDGET PRÉVISIONNEL*

**POUR : UNANIMITÉ**

**ABSTENTION : 3**

**CONTRE : 4**

---



## **Déroulement des élections**

### **Préambule**

Il est prévu le renouvellement du Conseil d'Administration avec les nouvelles candidatures, celles des adhérents en fin de mandat qui se représentent, plus les élections des membres pour la Commission des litiges et le contrôle des comptes.

La présentation des candidats s'est faite devant l'assistance à partir de 18h15.

### **Vérification des pouvoirs et enregistrement des voix**

À partir de 18h les opérations d'enregistrement des personnes habilitées à voter ont débuté et la distribution des bulletins de vote incluant les procurations pouvant être détenues. La liste a été émargée à cet effet. Les procurations ont été vérifiées.

### **Traitement des votes**

Les votes ont eu lieu à bulletins secrets. Toutes les opérations se sont déroulées avec le concours des trois scrutateurs, Anne Latour, Janine Vedere et Yves Deslandes.

S'en est alors suivi le vote physique des adhérents préalablement enregistrés.

### **Proclamation des résultats**

Nombre d'inscrits = 235

Suffrages exprimés = 118

Nombre de pouvoirs distribués = 56

Nombre de pouvoirs non-conformes non distribués = 10

Nombre de bulletins nuls :

- Pour les membres du CA = 5
- Pour les membres des litiges = 41

La scrutatrice prend ensuite la parole et énumère la liste des 6 personnes élues pour les sièges à pourvoir avec les suffrages correspondants, à savoir :

Pour les 6 premiers ayant obtenu la majorité des voix, les résultats définitifs sont les suivants :

#### **POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| <b>Thierry BOULARD</b>         | <b>105</b> |
| <b>Patrick LAFONT</b>          | <b>99</b>  |
| <b>René NAUDOT</b>             | <b>97</b>  |
| <b>Antoine FONTQUERNI RIBE</b> | <b>90</b>  |
| <b>Pierre DARBO</b>            | <b>86</b>  |
| <b>Michèle MASES FAUSSIER</b>  | <b>61</b>  |
| <b>Didier LAMOUR</b>           | <b>46</b>  |
| <b>Carole FERRER</b>           | <b>45</b>  |
| <b>Jacques LE LANN</b>         | <b>25</b>  |

**POUR LES MEMBRES AU CONTRÔLE DES COMPTES**

|                             |            |
|-----------------------------|------------|
| <b>Jean-Jacques PAQUIER</b> | <b>Elu</b> |
|-----------------------------|------------|

**POUR LES MEMBRES DE LA COMMISSION DES LITIGES**

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Evelyne BARGUES<br/>Elue Présidente</b> | <b>56</b> |
| <b>Anne BRIANT</b>                         | <b>48</b> |
| <b>Jean-Jacques PAQUIER</b>                | <b>42</b> |
| <b>Marie-Dominique DURRET<br/>DELBOS</b>   | <b>21</b> |

La réunion électorale des membres du bureau a lieu au club le jeudi 19 décembre 2024.

La séance est levée à 20H00

**La présidente**

**Michèle Mases-Faussier**



**La secrétaire générale**

**Geneviève Reiter**

